

Superficialité du performatif

Jeanne-Marie ROUX

Le philosophe a fort peu le goût de discuter¹.

Comme s'il existait une manière de se chamailler qui soit elle-même un signe, pas exactement de félicité, mais, disons, d'affection².

Posons les choses clairement : cette contribution trouve sa source dans une émotion : l'irritation, celle d'une grande admiratrice de la pensée de John Austin confrontée à la prolifération – dans les textes, les paroles, les affiches, les couvertures divers –, d'usages dissidents, négligents ou, tout simplement, indifférents du terme, qu'il inventa, de « performatif ». Alors même que – ce sera l'objet de ma deuxième partie – le « performatif » est un concept dont Austin dit lui-même qu'il est « superficiel » et qu'il a disqualifié, nombre de théoricien.ne.s des sciences humaines contemporaines s'en sont emparé.e.s, et s'en emparent encore pour dire des choses extrêmement diverses, relatives tant au langage qu'au corps, à l'image et aux objets, sans que ne soit toujours explicité ce que le concept doit permettre de dire, en lui-même, et avec, contre ou sans Austin.

D'un point de vue austinien ou, plus justement, de mon point de vue austinien (qui n'est évidemment pas le seul possible), ces usages manifestent une volonté délibérée de se départir de la conception d'Austin (première possibilité : la querelle), ou bien un contre-sens à l'égard du concept austinien de performatif (deuxième possibilité : l'erreur), mais sont également possibles une méconnaissance de cet auteur (troisième option : la naïveté...), ou bien enfin la conviction qu'il est inutile de justifier en quoi que ce soit cet emprunt terminologique et de se positionner par rapport à Austin (l'option du bel indifférent). L'indifférence étant, pour les questions du cœur, tout aussi douloureuse que les désaccords et l'incompréhension (l'ignorance paraissant, tout bien considéré, un moindre mal en l'occurrence), et si, comme l'écrivait

¹ G. Deleuze, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, 1995, p. 32.

² S. Cavell, *À la recherche du Bonheur*, trad. fr. S. Laugier, Paris, Cahiers du cinéma, 1993. p. 84.

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

Deleuze, « le philosophe est l'ami du concept », on peut imaginer peut-être la douleur de celui, de celle, qui voit l'objet de son affection ainsi publiquement désavoué, ignoré, négligé. Selon son tempérament, il en ressentira de la tristesse, de l'amertume ou, s'il est de caractère légèrement batailleur, de l'irritation.

Avec le ton qui lui est propre, Stanley Cavell exprimait déjà en 1994 ses regrets à l'égard de la manière dont l'héritage d'Austin s'était constitué, et le rôle spécifique, finalement désavantageux, qu'y joua selon lui la réception privilégiée de la théorie des performatifs :

L'influence de Derrida dans les études littéraires a trop souvent réduit l'image d'Austin à la seule théorie des performatifs, et, au sein de cette théorie, aux quelques citations que Derrida pouvait utiliser pour ses propres objectifs dans « Signature, événement, contexte » (...).

Cet enfermement a perpétué l'idée qu'Austin soutient une vague idée selon laquelle le langage contient une dimension générale et unifiée d'effectivité qu'on peut appeler dimension de la performance et de la performativité et qu'il thématise un contraste général entre le langage ordinaire et le langage littéraire. De telles idées suffisent à elles seules à détruire toute contribution valable que la capacité de distinction d'Austin pourrait apporter ici³.

L'irritation, une « passion triste », assurément. Si l'on suit, ne serait-ce que de loin les leçons de Spinoza, il convient, pour reconquérir un peu de liberté affectivo-intellectuelle, de chercher une meilleure connaissance de la Nature des choses. A ce titre, lorsque j'ai repris le texte préparé à l'origine pour les journées organisées au Centre Prospero, il m'est apparu nettement que je ne pouvais y exposer simplement, comme cela était essentiellement mon projet de l'époque, les raisons de ma défiance à l'égard d'un usage trop expansif, ou exubérant, du terme de « performatif ». Car on peut douter de l'efficacité de ces recommandations et même, à vrai dire, de leur légitimité. Vont-elles être entendues ? Doivent-elles l'être ?

Pourquoi écrit-on ? ou plutôt comment doit-on écrire ? Dès lors que l'on pose la question ainsi, la réponse s'impose : de manière juste. C'est-à-dire que l'on doit écrire en se comportant le mieux possible, en accomplissant le mieux possible l'acte d'écrire de la philosophie, pour soi et pour les autres. Or, si l'on s'efforce de suivre le guide spinozien, réaliser cet acte d'écriture suppose, on l'a dit, de viser une meilleure compréhension de la nature des choses, et cela implique non seulement de viser une meilleure compréhension de ses idées propres mais aussi de celles des autres et de leurs relations.

³ S. Cavell, *Un ton pour la philosophie*, Paris, Bayard, 2003, p. 100 [éd. orig. *A Pitch of Philosophy*, Harvard, Harvard University Press, 1994].

Le plan de cette contribution sera donc le suivant. Tout d'abord, établir les bases d'une éthique de la discussion des concepts, ne serait-ce qu'à titre de prolégomènes méthodologiques à ce qui suit. Dans un deuxième temps, éclaircir l'usage austinien du concept de performatif. En déduire, enfin, des recommandations pour l'usage contemporain du terme de performatif.

I. Pour une éthique de la discussion des concepts

Comment écrire le mieux possible de la philosophie – le plus éthiquement possible ? Ce volume mettant en son cœur des désaccords quant au bon usage d'un terme philosophique, cette interrogation se spécifie selon des termes qui pourront paraître très locaux à certains, mais qui nous conduisent au fond à la question du rapport à l'autre dans la philosophie : quelle est la juste conduite à tenir par rapport aux déviations qu'un concept peut connaître ? C'est-à-dire, dans le présent contexte : quel est le jugement à porter sur les déviations que le concept de performatif connaît depuis son invention par John Austin ?

Cette question, aussi locale puisse-t-elle donc paraître, nous introduit pourtant dans un débat lourd et tendu, qui anime (ou étouffe) la vie philosophique depuis le second vingtième siècle. En première intention, il serait en effet possible de considérer que le critère de la *maîtrise* et de *l'explicitation* de ces déviations par leurs auteur.rice.s est pertinent – une déviation acceptable serait une déviation qui se connaît et s'explique elle-même. Pourtant, la vie d'un concept, si elle est authentiquement une vie, n'est-elle pas nécessairement faite de déviations « incontrôlées » ? On pourrait donc soutenir que tous les usages sont légitimes dès lors qu'ils sont *féconds*. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Nous voilà confronté.e.s aux âpres questions relatives à ce qui fait la force d'un concept, ou l'importance d'un texte. En comparaison, indéniablement, les requêtes en clarté paraissent quelque peu minables, mesquines à tout le moins.

Ainsi, l'écueil serait de n'éviter un relativisme quelque peu paresseux (tous les usages se valent, il n'est pas légitime d'en juger) que pour sombrer dans un autoritarisme stérilisant (le premier usage fait autorité, les autres doivent s'y conformer ou s'en justifier rigoureusement). Le spectre qui hante cette discussion, c'est celui du « terrorisme » de la pensée, dénoncé en son temps par Deleuze au sujet des « Wittgensteiniens ». Rappelons-nous les mots très durs de *L'abécédaire*, qui conservent ici leur intérêt dès lors qu'ils figurent fort justement, selon moi, le procès criminel auquel s'expose, à tort ou à raison, celui ou celle qui exprime le besoin d'analyser les concepts de manière à les rendre plus clairs.

Ça je ne veux pas parler de ça. Pour moi c'est une catastrophe philosophique, c'est le type même d'une école, c'est une régression de toute la philosophie... une régression massive de la philosophie. C'est très triste l'affaire Wittgenstein, ils ont foutu un système de terreur, où sous prétexte de faire quelque chose de nouveau... C'est, c'est la pauvreté instaurée en grandeur... il n'y a pas de mots pour décrire ce danger-là, c'est un danger qui revient, ce n'est pas la première fois, c'est grave, surtout qu'ils sont méchants les wittgensteiniens. Et puis, ils cassent tout, s'ils l'emportent, alors là il y aura un assassinat de la philosophie, c'est des assassins de la philosophie⁴.

Jacques Bouveresse a traité en plusieurs lieux de cette accusation très forte (dont on sait qu'elle s'adressait sans doute beaucoup moins à Wittgenstein, que Deleuze n'avait très probablement pas lu, qu'aux « Wittgensteiniens », c'est-à-dire à la philosophie analytique conçue comme une école mettant la philosophie sous la coupe de la logique), à laquelle il a lui-même contre-attaqué par des critiques tout aussi massives, qui ne sont pas sans rapport avec ce qui nous préoccupe ici. À l'accusation de « terrorisme », associé au « scientisme », il a opposé le reproche, moins évidemment criminel, mais sévère néanmoins, de « littérarisme », qui correspond précisément, dans son contexte d'invention, à « la tendance à croire qu'un résultat scientifique ne peut devenir réellement profond et important qu'une fois que l'on a réussi à en donner une version littéraire⁵. » Que le performatif soit un « résultat scientifique » est une idée très douteuse. En revanche, ce procès en « littérarisme » nous intéresse du fait des motifs que Bouveresse identifie pour l'expliquer.

Je citerai, sur ce point, une fois de plus l'explication à la fois très pertinente et très inquiétante que propose Musil : « Il existe dans les milieux, j'aimerais dire, et je dis : intellectuels (mais je pense aux milieux littéraires) un préjugé favorable à l'égard de tout ce qui est une entorse aux mathématiques, à la logique et à la précision⁶ ».

De fait, à la demande de clarification des concepts, et de précision quant à ce que tel ou tel entend précisément dire lorsqu'il parle de « performatif », est parfois objecté le droit à une certaine indétermination, ou à une forme de souplesse du concept. N'est-ce pas précisément

⁴ G. Deleuze, *L'abécédaire de Gilles Deleuze*, documentaire réalisé par Pierre-André Boutang, Paris, Editions Montparnasse, 1996, W comme Wittgenstein.

⁵ J. Bouveresse, *Prodiges et vertiges de l'analogie. De l'abus des belles lettres dans la pensée*, Paris, Raisons d'agir, 1999, p. 125.

⁶ J. Bouveresse, « Qu'appellent-ils "penser" ? Quelques remarques à propos de "l'affaire Sokal" et de ses suites », conférence du 17 juin 1998 à l'Université de Genève, (<http://athena.unige.ch/athena/bouveresse/bouveresse-penser.html>, consulté le 20 août 2021).

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

sous ce genre de défense que Bouveresse pouvait déceler un préjugé défavorable « à la logique et à la précision » ?

Caricaturalement⁷, deux personnages se feraient face : le terroriste qui exigerait, à des fins de clarification, que chaque concept de performatif soit rigoureusement défini et positionné par rapport à l'acception austinienne du terme ; le littérariste qui réclamerait le droit à ne pas définir *a priori* et systématiquement chaque concept et, encore plus, à ne pas clarifier rigoureusement son rapport à Austin, dès lors que, dit-il, il est en train d'en faire usage pour dire quelque chose de nouveau et de singulier.

Pourtant, il va sans dire que terrorisme et littérarisme ne peuvent nous satisfaire ni l'un ni l'autre. Et en réalité, il me semble que l'alternative ne devrait pouvoir satisfaire personne, pour la simple raison qu'elle est, du moins telle qu'elle se trouve ici appliquée à notre débat, fautive. Car comment décider de la bonne dose de précision et de rigueur que doit posséder un concept ? Si Austin et Wittgenstein nous ont bien appris quelque chose – et en cela ils ne sont évidemment pas assimilables à l'école fantasmagorique de « la philosophie analytique » –, c'est que tout acte de discours (et en fait tout acte) ne peut être évalué qu'à l'usage.

De ce fait, il serait plus que paradoxal – à vrai dire, cela constituerait un contre-sens – que de critiquer certaines réappropriations du terme de « performatif » au prétexte que tel ou tel concept serait, en tant que tel, imprécis et obscur, si du moins on entend par concept une sorte d'*essence* ou d'*Idee* bien *définie*. Car c'est toujours à l'aune de ce que l'on en fait qu'un concept peut être jugé, et c'est bien en ce sens qu'il nous semble que Jocelyn Benoist soutient que les concepts « n'ont pas de "signification"⁸ » ni, corrélativement, de contexte, mais qu'ils « sont des prises-en-contexte. »

Ainsi, considérer que telle ou telle acception du performatif serait, en tant que telle, *in abstracto*, imprécise ou non rigoureuse, ce serait faire fond sur une reviviscence du « mythe de la signification », cette idée selon laquelle à chaque mot correspondrait une signification, ou une liste de significations que l'on pourrait dénombrer⁹, et qu'Austin critiqua par exemple dans « The meaning of a word »¹⁰. En outre, une exigence de précision et de clarté est toujours elle-

⁷ Pourquoi parler de caricatures, me demanderez-vous ? Parce qu'en cette manière comme dans les autres, chacun peut avoir intérêt à se demander ce qu'il y reconnaît de lui-même.

⁸ J. Benoist, *Concepts*, Paris, Cerf, 2010, p. 151.

⁹ Cette critique est au cœur du contextualisme contemporain, dont le représentant le plus radical est actuellement Charles Travis. Cf. par exemple C. Travis, « Pragmatics », dans B. Hale et C. Wright (dir.), *A Companion to the Philosophy of Language*, Oxford, Blackwell, 1999, p. 87-107.

¹⁰ J. L. Austin, *Philosophical Papers*, 3^e éd., Oxford, Oxford University Press, 1979, « The Meaning of a Word ». Sur ce point, je me permets de renvoyer à J.-M. Roux, « De quoi parlons-nous ? Les modalités contextuelles du partage du sens selon John L. Austin », dans G. Cislariu et V. Nyckees (dir.), *Le partage du sens. Approches linguistiques du sens commun*, Londres, Istet, 2019, p. 114-134.,

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

même relative à certaines fins. Il serait tristement ironique que de critiquer tel ou tel sens du terme performatif pour la raison qu'il trahirait la pensée austinienne, car cela supposerait, contre Austin lui-même, qu'il y pourrait y avoir, corrélé *in abstracto* à chaque concept, *un idéal* de précision.

Est-ce à dire que l'on ne puisse rien dire des emplois contemporains du terme de performatif ? Non, mais précisément, il s'agit d'emplois du terme ; il ne faut pas se tromper d'objet. Ce dont on peut parler proprement, ce ne sont pas vraiment des significations des termes, mais de la manière dont ils sont employés, de leurs usages, donc. Mais qu'est-ce que cette référence à l'usage signifie précisément ? Le philosophe d'Oxford l'écrivait en 1955 : il serait très malvenu d'adopter « l'usage » comme nouveau super-concept, prêt à sauver le philosophe en détresse de toutes les mauvaises impasses.

« Emploi » [« use »] est un mot désespérément ambigu, tout comme « signification », qu'on a maintenant coutume de tourner en dérision. Au vrai, le mot « emploi », qui a supplanté « signification », n'a pas une position beaucoup plus confortable.¹¹

Or, il est remarquable que c'est pour une raison similaire qu'Austin se défie de l'usage et qu'il ne se contente pas du « performatif ». Car ce qu'il a voulu montrer – je l'annonce rapidement avant d'y revenir plus précisément –, ce n'est pas que la parole permet de faire des choses et que parfois elle le dit (on le savait déjà avant lui !), mais qu'en parlant, on accomplit des actions de différents types, qui entretiennent différents types de liens avec le système conventionnel qu'est la langue. Or, si cela est vrai pour le langage « en général », cela vaut également pour l'acte de discours relevant des sciences humaines, philosophique ou non, et donc pour tout acte de discours qui use du terme de « performatif ».

À ce titre, la bonne question ne peut pas être : ce concept de performatif est-il précis ? (Mythe de la signification). Ni : ce concept de performatif est-il efficace ? (est-il performatif ? pourrait-on paraphraser un peu surnoisement) (Mythe de l'usage). Mais elle ne peut être que : quelle fonction ce concept de performatif joue-t-il dans les actes de discours où il est employé ? Et, dans un second temps : les conditions sont-elles réunies pour que ces actes de discours réussissent ?

Ainsi, il n'y aurait pas de définition d'un terme qui serait « en soi » précise, logique, ou rigoureuse. Ce qui peut être précis, logique ou rigoureux, ce ne peut être qu'un certain emploi

¹¹ J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, trad. fr. G. Lane, Seuil, Paris, 1991, p. 113 [éd. orig. *How to Do Things with Words*, 2^{ème} éd. rev., Oxford, Oxford University Press, 1975 [1962]].

d'un terme dans un certain contexte compte tenu de certaines fins. En l'occurrence, la question serait donc : à quoi sert tel ou tel concept de « performatif » ? que doit-il permettre de *faire* philosophiquement ? Et, *in fine*, y parvient-il ? Lorsqu'il est question de philosophie, et de sciences humaines en général, la difficulté à penser le discours comme une action dotée de critères de réussite multiples semble parfois redoublée. Les travers symétriques semblent être soit de penser la réussite du discours selon les seuls critères du vrai, et du logique (mais selon quelles coordonnées ?) soit d'en faire un geste à l'efficacité inestimable, qui se dérobe à toute évaluation.

Prendre au sérieux la théorie des actes de discours – celle-là même au profit de laquelle Austin délaissa le performatif – doit nous aider à réfléchir à ses variations contemporaines. Le prochain temps de cet article sera donc consacré à présenter pourquoi, pour Austin, le performatif était un concept superficiel et, par contraste, ce qu'il souhaitait mettre en lumière par sa théorie des actes de discours. Nous nous appuierons ensuite sur cette théorie pour réfléchir sur les bons usages possibles du concept de performatif.

II. Du performatif aux actes de discours

Vous avez parfaitement le droit de ne pas savoir ce que veut dire le mot « performatif ». C'est un nouveau et vilain mot, et peut-être ne veut-il pas dire grand-chose. Mais il a une chose pour lui, c'est que ce n'est pas un mot profond. Je me souviens qu'une fois, après que j'ai parlé à ce sujet, quelqu'un a déclaré : « Vous savez, je n'ai pas la moindre idée de ce que ce monsieur veut dire, à moins qu'il ne veuille simplement dire ce qu'il dit. » C'est exactement ce que j'aimerais vouloir dire.¹²

Le cœur de mon propos, relatif au sens austinien du terme de « performatif », est le suivant : en inventant ce terme, Austin a fabriqué à son corps défendant un « miroir aux alouettes », c'est-à-dire c'est un concept superficiel, et trompeur à certains égards. Cet argument n'a pourtant rien de très radical, puisqu'il fait fond sur une thèse assez commune relative à Austin, et qui se trouve défendue par exemple par Marina Sbisa, éminente spécialiste qui a établi la dernière édition de *How To Do Things With Words* à partir d'un travail minutieux

¹² J. L. Austin, « Les énoncés performatifs », trad. fr B. Ambroise, dans B. Ambroise et S. Laugier (dir.), *Textes-clés de philosophie du langage II. Sens, usage et contexte*, Paris, Vrin, 2011, p. 236.

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

réalisé dans les archives¹³. En effet, si l'on suit la lecture de Marina Sbisa¹⁴, le premier but d'Austin dans *How To Do Things With Words* est de montrer que tout discours doit être considéré comme une action : la distinction « constatif/performatif », qui ouvre le livre, n'est introduite par Austin que pour mieux être critiquée. Sa thèse est qu'il n'y a aucun moyen de distinguer clairement les énoncés performatifs des énoncés constatifs, pour la raison que *tous nos énoncés* accomplissent des actions du même type que celles qui sont accomplies par les énoncés performatifs, et donc que tous nos énoncés sont des actes susceptibles de bonheur et de malheur et non pas, ou pas uniquement, de vérité et de fausseté.

Si cet argument est important, c'est parce qu'il s'oppose à une théorie qui en est le repoussoir, que l'on appelle classiquement (d'autres qualifications existent) la théorie représentationnelle du langage, selon laquelle le langage est avant tout caractérisé par sa capacité à dire, ou non, la vérité, et donc par son lien à la pensée. La pensée précède-t-elle ou non le langage ? Comment le langage permet-il d'exprimer l'universel ? Voici les questions qui, traditionnellement, ont accaparé la philosophie du langage. Dans ce cadre, la caractéristique essentielle d'un élément linguistique est d'être signifiant, d'avoir un sens, et ce faisant de dire correctement le monde, sans le modifier. Le langage est ainsi conçu comme le véhicule d'un contenu, et se voit analysé en termes de condition de vérité¹⁵.

Or, ainsi conçu, le langage devient inoffensif. N'est-ce pas le présupposé de la conception de Mill selon laquelle la liberté d'expression peut être illimitée tant qu'elle n'incite pas à l'action ? Car un tel libéralisme, aussi sympathique puisse-t-il paraître, suppose que le langage est en lui-même indifférent, inoffensif, sans danger intrinsèque. Dans cette perspective, le défaut majeur du langage ne peut être que d'être faux, du fait d'un mensonge, d'un manque de sincérité, d'une erreur, etc.

Pourtant, l'idée que le langage sert à faire des choses, et plus précisément à faire autre chose que de dire la vérité, est évidemment ancienne. Dans la *Rhétorique*, Aristote s'intéressait déjà aux effets du langage mais à certains seulement : les effets rhétoriques, qui relèvent de la psychologie particulière des individus participant à l'échange discursif. Au XX^e siècle, des philosophes du langage ont contribué à faire connaître un autre aspect de l'action du langage,

¹³ Dans le volume, on trouvera une idée similaire défendue par Bruno Ambroise, Valérie Aucouturier et Anaïs Jomat ; afin de préserver l'autonomie de cette contribution, je me permets de rappeler les éléments indispensables à ma propre démonstration.

¹⁴ M. Sbisa, « How to read Austin », *Pragmatics*, 2017, 17/3, p. 461-473.

¹⁵ Ce n'est pas le lieu ici que de retracer rigoureusement la généalogie de cette tendance mais, pour rendre les choses un tout petit peu plus concrètes, évoquons-en tout de même la filiation lockéenne : le chapitre 3 de *L'essai sur l'entendement humain* écrit ainsi que le langage est l'outil grâce auquel on exprime des idées, que sa fonction est donc de dévoiler des pensées, qui sont les représentations mentales du locuteur.

qui ne dépend pas de la psychologie des uns et des autres, mais est consubstantiel au fait même de parler. C'est ce que met en exergue le fait de penser le langage en termes d'« *acte de discours* » (*speech-act* en anglais). Austin n'est pas le seul philosophe à avoir mis en lumière cette dimension spécifique d'efficacité de la parole, mais c'est sa démonstration qui nous importe ici¹⁶.

Le point de départ est un constat : parler a parfois des effets tout à fait réels, et cela *quelle que soit la psychologie* particulière des individus en jeu. Pour reprendre un exemple célèbrissime, lorsque deux adultes répondent par la positive à la question portant sur leur consentement au mariage (et bien sûr que toutes les formalités en vigueur ont été bien accomplies), ils se retrouvent mariés, et les nombreuses obligations afférentes leur incombent ensuite.

Mais alors, la question essentielle est la suivante : comment comprendre cette découverte ? Doit-on diviser le champ de la parole en deux, en mettant d'un côté les *constatifs* – qui seraient l'ensemble des énoncés qui viseraient à dire la vérité – et de l'autre les *performatifs* – qui seraient les énoncés ayant des effets. Les premiers seraient vrais ou faux, les seconds seraient heureux ou malheureux. Notons-le, une telle analyse laisserait indemne l'analyse classique des assertions en termes de conditions de vérité...

Or, John Austin a refusé cette dichotomie, pour une raison dont on peut retrouver la source dans une controverse célèbre, suscitée par la publication du « On denoting » de Bertrand Russell, et l'analyse qui y est proposée de l'affirmation « l'actuel roi de France est chauve ». Cet énoncé n'est évidemment vrai ou faux que s'il existe quelque chose comme « le roi de France ». Mais comment comprendre les cas où il n'existe pas ? Cet énoncé demeure-t-il faux ? Ou est-il privé de sens ? Bertrand Russell pense que cet énoncé n'est pas privé de sens, mais faux, et que l'on doit considérer que cet énoncé possède une condition sémantique cachée, qui serait : « il existe actuellement un roi de France ». Cette condition sémantique n'étant pas satisfaite de nos jours (de même qu'à l'époque de Russell), l'affirmation est fausse.

À cela, Peter Strawson, un collègue d'Austin à Oxford, a répondu en 1950 : dans « On referring », il soutient que cette condition d'existence n'est pas sémantique, mais pragmatique. Son argument est que, s'il n'existe aucun roi de France actuellement, le problème n'est pas que l'énoncé est faux, car il paraît contraire à nos usages linguistiques que de considérer les choses ainsi. Le problème est que l'énoncé est *privé d'usage*, qu'il n'y a aucun sens à le formuler, qu'il

¹⁶ Pour une présentation et une bibliographie fournies sur l'histoire des actes de discours, voir le volume dirigé par Bruno Ambroise : *De l'action du discours*, Londres, ISTE, 2018.

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

est sans objet. Apparaît alors sous la plume de Strawson l'idée que même les assertions peuvent être heureuses ou malheureuses, et non seulement vraies ou fausses.

Relativement à cette proposition, Austin va faire deux choses essentielles : la généraliser, d'une part, en élaborant une véritable théorie des actes de discours ; employer ce cadre, d'autre part, pour y réaliser l'analyse des malheurs possibles de l'assertion. Ainsi, Austin va formuler l'idée que parler ne s'identifie *jamais* à une simple description évaluable en termes de vrai et de faux, mais consiste *toujours* à accomplir un acte – et cela *même si* l'action en question consiste essentiellement à réaliser une description, dès lors que cette dernière possède *toujours* des conditions de félicité et d'infélicité, et non seulement des conditions de vérité. Ce faisant, Austin généralise l'argument qu'avait apporté Strawson au sujet des conditions d'existence de la référence d'une assertion.

Et c'est donc précisément en ce lieu – l'argumentation austinienne relative aux assertions, qui se trouve notamment développée dans le texte intitulé « Les énoncés performatifs », dont les premières lignes ont été citées au début de cette partie – que se joue le sort du concept austinien de performatif.

Comment Austin réalise-t-il cette démonstration ? Il part, on l'a dit, de la distinction entre les énoncés constatifs et les énoncés performatifs, chacun fonctionnant d'une manière différente et étant évaluable selon différents critères, le vrai et le faux pour les constatifs, la réussite et l'échec pour les performatifs. Et il soutient alors que les assertions n'ont aucune « position spéciale¹⁷ », car la fausseté, ou l'erreur, n'est pas la seule tare qui peut les affecter, mais qu'elles peuvent aussi échouer, non seulement à être des assertions qui ont un sens, mais à être des assertions *tout court*. Le problème ne se situe pas nécessairement au niveau de la signification.

Austin prend l'exemple de l'affirmation suivante : « Le chat est sur le tapis et je ne le crois pas ». Cette affirmation n'est pas contradictoire car il est possible que le chat soit sur le tapis et que je ne le croie pas. Si l'on reprend les termes d'une analyse en termes de conditions de vérité, $A \wedge B$ peut avoir un sens car A n'est pas contradictoire avec B. « Le chat est sur le tapis, mais je ne le crois pas » possède un sens analysable en termes de conditions de vérité. Et pourtant, comme l'écrit Austin, c'est une « chose extravagante à dire ». C'est une affirmation étrange, qui ne paraît ni vraie, ni fausse. C'est une affirmation qui est, à proprement parler, malheureuse, car elle ne peut pas être dite de manière sincère. Et en effet, si l'énonciateur n'y

¹⁷ J. L. Austin, « Les énoncés performatifs », art. cité, p. 256.

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

croit pas, que dit-il ? pourquoi affirme-t-il quelque chose sans y croire ? Lorsqu'on ne croit pas en ce que l'on affirme, on n'affirme rien.

Cela fait apparaître une condition nécessaire pour asserter quelque chose, qui est donc supposée réalisée lorsqu'on asserte : il faut que l'on pense que ce qu'on asserte est vrai, que l'on y adhère. À la suite de Strawson, c'est une condition que l'on peut qualifier de *pragmatique*. Et si l'on se départit ici de l'analyse sémantique de Russell, la raison en est que, si l'on analysait l'assertion selon ses termes, chaque assertion serait assortie d'une présupposition cachée signifiant « je crois en ce que je dis ». La fausseté de celle-ci rendrait donc l'énoncé faux. Mais on peut de nouveau objecter à cette analyse que l'énoncé que l'on a pris en exemple « Le chat est sur le tapis, mais je ne le crois pas » n'est pas, à proprement parler, *faux*, mais *étrange*.

En conséquence, John Austin propose d'ajouter une question à la traditionnelle question du vrai ou du faux : est-ce en règle ? Parce que l'assertion, comme tous les autres actes de langage, est un acte qui doit respecter certaines règles pour être accompli. Et en sus de la règle strawsonienne selon laquelle il faut qu'il existe quelque chose dont on parle, l'une de ces règles peut donc être formulée ainsi : « Compte tenu de ce qu'on appelle une assertion, on ne peut pas asserter sans croire en ce que l'on asserte ».

Il importe alors de comprendre que ces règles, qui sont les conditions d'effectivité de ces actes, sont conventionnelles, au sens où la réussite des actes de discours ne dépend pas de circonstances contingentes, ou du bon vouloir des uns et des autres, mais de ce que l'on appelle « affirmer », « promettre », « baptiser », qui sont des actes qui ont une dimension irréductiblement sociale¹⁸. La conclusion de ce raisonnement est que l'affirmation et *tous les autres types d'énonciation* sont des actes de discours qui sont susceptibles d'échecs, et ont des effets qui engagent notre responsabilité.

Mais alors, les conséquences d'un tel argument pour ce qu'Austin a appelé au début de son texte les performatifs sont considérables ! Car l'on peut désormais dire qu'en un sens *les « performatifs »*, en tant que cela désignerait certains énoncés particuliers, ou plus exactement certaines énonciations particulières, *n'existent pas*.

La chose est d'autant plus remarquable qu'Austin lui-même a engagé beaucoup de travail pour essayer d'isoler ces performatifs, et qu'une bonne partie de *How To Do Things With Words* est consacrée à chercher un critère qui permettrait de distinguer constatifs et

¹⁸ Pour un développement bien plus élaboré de cette idée, on peut se reporter à la contribution de Bruno Ambroise rédigée pour ce volume.

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

performatifs. Mais il faut éviter un contre-sens relatif à cette recherche. Certes, son dénouement est qu'un tel critère ne peut être trouvé, mais ce n'est pas un résultat négatif, ce n'est pas un échec, comme cela est parfois interprété. Ce résultat négatif est positif, car il constitue un progrès : si cette recherche ne peut aboutir, la raison en est qu'elle est une quête impossible, sans objet. Si l'on ne peut pas trouver de critères de distinction entre les constatifs et performatifs, c'est parce qu'ils ne forment *pas* deux catégories distinctes.

Ce résultat, Austin l'a conquis en grande partie contre lui-même, comme en atteste l'évolution de ses notes de travail à travers les années. Quand on étudie dans ses archives les plans successifs qu'il a élaborés pour les cours que l'on connaît aujourd'hui sous le titre *How To Do Things With Words*, on voit qu'Austin a longtemps buté sur la distinction « saying/acting », et donc sur la distinction constatif/performatif, qu'il essayait de caractériser rigoureusement, avant d'y renoncer, et de réaliser ce que l'on pourrait qualifier de « tournant des actes de discours ». Considérer la fin de la recherche d'un critère de distinction entre les constatifs et les performatifs comme un échec, ce serait faire fi du fait que, si Austin y a renoncé, ce n'est pas parce qu'il aurait été atteint par la lassitude ou par un quelconque découragement, mais parce qu'il a découvert *positivement* qu'il se trompait de question, et qu'il *fallait* donc lui substituer une autre perspective théorique – lui-même lui substitua sa théorie des actes de discours.

L'enjeu n'est plus alors de séparer les énonciations qui agiraient, qui seraient efficaces, et celles qui n'agiraient pas et se contenteraient de dire le monde, mais de mettre en lumière la nature intrinsèquement efficace de nos discours, et de prendre la mesure du statut profondément social, conventionnel, définitionnel, de cette efficacité (il s'agit là de la dimension illocutoire des actes de discours), tout en établissant, corrélativement, les autres modalités d'action de nos discours – qu'Austin appelle le locutoire et le perlocutoire.

Or, ce déplacement théorique rend la pertinence du concept de « performatif » très contestable. Il est clair – en tout cas, nous le prenons pour acquis – que l'usage du performatif qui en ferait le pendant « efficace » du constatif est désormais disqualifié, qu'il ne peut plus s'agir d'isoler des énoncés qui seraient des actes par opposition à des énoncés qui n'en seraient pas. Il est clair donc que la perspective théorique qui distinguerait performatif et constatif doit être abandonnée et qu'il faut lui en substituer une autre. Mais alors, que peut encore désigner le performatif ? Certes, la perspective qu'a choisie Austin, n'est pas la seule possible. Mais la pertinence du concept est, après sa « déconstruction », à établir sur de nouvelles bases.

III. Du bon usage contemporain du terme de performatif

Dès lors que l'on n'oppose plus le performatif au constatif, quel usage conceptuel adéquat peut-on faire du performatif ? On trouve dans le texte des conférences d'Austin *une première solution* : l'énonciation performative pourrait être une énonciation qui indique elle-même l'action en quoi elle consiste, ce qu'Austin appelle aussi un « performatif explicite ». Les exemples types sont des expressions telles que « je te promets que », « je te baptise... » ou « je t'assure que... »... Cet usage, bien défini semble-t-il, a cependant plusieurs inconvénients. D'une part, ce n'est pas parce que l'énonciation explicite l'action en laquelle elle consiste qu'elle accomplit cette action : les conditions de félicité de l'acte de parole doivent être réunies de toute façon, et n'incluent pas nécessairement cette explicitation¹⁹. Il est tout à fait possible, par exemple, de faire une promesse sans prononcer les mots « je te promets ».

À ce titre, la coïncidence de l'acte de discours qui est accompli et de ce qui est dit par l'acte de discours est en quelque sorte incidente et, de ce fait même, elle peut constituer un leurre : en donnant un nom spécifique à ce type d'acte de discours explicite (et en lui donnant un nom qui, au début du travail d'analyse d'Austin, possédait une extension et un enjeu théorique bien plus importants), on suggère que cette coïncidence du dire et du faire mérite une attention toute particulière, qu'elle compte. Or, est-ce le cas ? Et surtout, l'importance spécifique de cette coïncidence est-elle ce qui est en jeu dans les usages contemporains du terme de « performatif » ?

Il est tout à fait possible que cela soit le cas dans certains d'entre eux, c'est-à-dire que ce qui intéresse certain.e.s théoricien.ne.s soient tous ces cas où un être humain parvient à dire ce qu'il fait et à faire ce qu'il dit. Et en effet, on peut éprouver que, dans ce genre de cas, l'homme est mis en situation d'observer et de prendre acte de l'efficacité de son propre discours, de la puissance de sa parole. Il a le pouvoir, à certaines conditions bien sûr, de promettre, de baptiser, de garantir... Expliciter cette action, c'est nécessairement en prendre conscience, ou en rendre conscients ses interlocuteurs. Il y a sans doute dans cette prise de conscience un événement, ou un épisode très important de notre construction et de nos vies de sujet parlant, et social, indissociablement.

¹⁹ Cette explicitation peut aider, cependant, à ce que l'acte de discours accompli soit compris par les interlocuteurs – compréhension qui elle est nécessaire à la réussite de l'acte (c'est le « securing of uptake » dont Austin parle) – mais elle n'est pas indispensable, cette compréhension pouvait être assurée par d'autres moyens verbaux et non verbaux. Voir M. Sbisà, « Uptake and Conventionality in Illocution », *Lodz Papers in Pragmatics*, 5, 2009, p. 33-52.

Dès lors, il est loisible que la réflexion sur les énoncés performatifs – c'est-à-dire, rappelons la définition en vigueur ici, sur les performatifs explicites – serve de point d'entrée pour une réflexion plus vaste sur les pouvoirs de la parole, dont les directions et les facettes peuvent être aussi nombreuses que ses dimensions et ses enjeux, considérables et multiples, et relevant aussi bien de la philosophie du langage, de l'action, de l'éthique, de l'esthétique, de la politique... Mais quel bénéfice alors à appréhender ces questions par le spectre du performatif – selon les coordonnées de la définition restrictive adoptée ici, toujours ?

Il y a deux possibilités. La première est que l'explicitation de l'action réalisée par le performatif soit considérée comme essentielle à cette action ; cela constituerait une opposition manifeste à la position austinienne, qui exigerait une argumentation. Mais, sous réserve que cette argumentation soit réalisée, l'usage du terme ne nous paraîtrait pas en tant que tel problématique, au sens où il ne serait pas lui-même trompeur, ou porteur de présuppositions égarantes.

La seconde possibilité est que l'explicitation de l'action réalisée par le performatif ne soit pas considérée comme essentielle à cette action. Dans ce cas, il n'y aurait pas de désaccord de principe avec la position austinienne (il n'y en aurait en tout cas pas sur ce point) – mais c'est l'usage même du terme de performatif qui deviendrait, à nos yeux, problématique. En effet, si l'explicitation de l'action réalisée par le performatif ne lui est pas essentielle, pourquoi parler encore de performatif ? Pourquoi décider d'aborder la question des pouvoirs du langage par le biais du performatif dès lors que celui-ci, si l'on en conserve toujours la définition restrictive, n'est, en tant qu'il a les caractéristiques d'auto-explicitation qui font de lui ce qu'il est, qu'un aspect, relativement marginal, de ce pouvoir ?

En réalité, je pense que, dans la majorité des usages contemporains du terme de performatif, l'auto-explicitation de sa propre action par l'énonciateur est secondaire, mais que l'enjeu est plutôt de désigner, plus ou moins explicitement, le fait que toute parole constitue un acte, ou un certain type d'acte [cela représente une *deuxième option* par rapport à la question de l'usage du performatif après Austin], ou même, par extension, que d'autres phénomènes (image, objet, corps...) en constituent [cela en représente une *troisième*]. Dans de tels cas, il n'y a pas (ou en tout cas pas nécessairement) de collision avec la position austinienne relative au performatif explicite (puisque'il ne s'agit pas d'en dire ce qu'Austin aurait explicitement refusé), mais par contre le terme de performatif est employé de manière dissidente par rapport au fait qu'Austin lui-même a dénoncé son propre concept dans sa version non spécifique comme étant superficiel et, *in fine*, infertile. Il convient donc ici d'interroger ces usages : quid de tous

ces cas, nombreux, où le terme de performatif est employé sans lien avec le performatif explicite d'Austin ?

Certes, Austin a bien montré que toutes les énonciations, y compris les assertions, constituaient des actes et qu'en ce sens tous les actes de discours sont, si l'on veut, des performatifs. À ce titre, il paraît possible ou, plus précisément, *sensé* d'utiliser le terme de performatif pour désigner cette efficacité de nos discours, ou, par extension, d'autres phénomènes. Mais aussi *sensé* que cela puisse être, cela revient aussi à s'arrêter à la moitié du chemin parcouru par Austin. Car, je le redis, il ne s'est pas arrêté à ce constat, mais il a substitué à sa distinction initiale, non pas une sorte de « monisme linguistique » – qui serait un « performativisme » et qui répondrait, si l'on veut, au représentationnalisme pour lequel tout discours est d'abord un discours de vérité sur le monde – mais une théorie des actes de discours, qui est construite sur la tripartition locutoire-illocutoire-perlocutoire, et plus particulièrement sur la dimension illocutoire de tout acte de parole. Autrement dit, l'apport théorique d'Austin ne se résume pas à l'idée que toute parole constitue un acte, mais réside surtout dans l'idée que toute parole constitue un *acte doté de conditions et d'effets conventionnels* (auxquels se joignent d'autres types d'effets, avec d'autres conditions). Par rapport à cet aspect essentiel de sa contribution théorique, l'usage du terme de performatif apparaît comme une régression, ou un leurre, qui dissimule ce qui est véritablement fécond et innovant derrière une idée somme toute très générale.

On pourrait m'objecter que ce qui est central dans la perspective d'Austin, ou de certains de ceux et celles qui le lisent, ne l'est pas nécessairement pour tous, qu'il y a d'autres manières de réfléchir au pouvoir du langage qu'en s'intéressant à la dimension conventionnelle de celui-ci, et qu'il est permis, pour ce faire, d'employer le terme de « performatif » [cela serait une défense de la *deuxième option*]. On pourrait m'objecter qu'il est même possible d'user des termes de « performatif » et de « performativité » pour réfléchir à nouveaux frais aux modalités possibles du pouvoir et de l'efficacité « en général », d'une manière qui prolonge, ou qui s'inspire, du travail théorique réalisé depuis Austin sur les pouvoirs du langage [cela serait une défense de la *troisième*]. Ces deux points semblent raisonnables.

Mais n'y aurait-il pas quelque chose de malencontreux à user d'un terme inventé et, en quelque sorte, renié par un auteur tout en faisant fi – *sans le justifier* – de ses principaux enseignements ? Quel *acte* théorique réalise celui qui *dit* le mot « performatif » ? Pourquoi user d'un terme inventé par Austin si c'est pour négliger ou nier la conventionnalité qui est le cœur de sa pensée ? N'y a-t-il pas là quelque chose d'inconvenant, au sens où il est convenable de

répondre à une question dès lors qu'elle nous a été convenablement adressée ? L'indifférence ne relève-t-elle manifestement, en l'espèce, d'une forme de mépris, dans la mesure où l'usage même du terme indique la conscience de l'existence de l'autre, qui implique le devoir de l'écouter et de lui répondre, ne serait-ce que négativement ? Comme l'écrit Spinoza : « Quand l'esprit imagine son impuissance, par là même il est attristé.²⁰ » Réclamer l'attention est pitoyable, évidemment, et le plus souvent voué à l'échec, mais n'est-il pas de notre devoir de faire notre possible pour faire entendre les voix qui nous paraissent justes ?

IV. « Tout mais pas l'indifférence »

La diversité des usages du terme « performatif » mérite qu'on s'y arrête et qu'on entreprenne de les distinguer et de les clarifier. Mais pourquoi ? Quel sens y a-t-il à se demander : « de quoi le performatif est-il le nom ? » Plusieurs réponses étaient *a priori* possibles.

La première réponse est aussi la plus œcuménique. Elle consiste à soutenir la nécessité d'établir une cartographie conceptuelle du terme de « performatif », afin de préciser les usages différents qui en sont faits et d'en regrouper certains du fait d'affinités particulières, d'un point de vue thématique (le terme de performatif serait alors employé pour décrire des phénomènes similaires), ou thétique (le terme de performatif serait employé pour pointer des caractéristiques similaires à propos d'objets qui peuvent être différents, pour réaliser si l'on veut des affirmations semblables à leur sujet), et par là-même des affinités possibles en termes métaphilosophiques ou métaphysiques (le terme de performatif, dans ces différents cas, ferait fond sur des hypothèses ou des présupposés similaires relativement à ce qu'est le monde, ce dont il est fait, ce qui y advient et ce que l'on peut en dire philosophiquement – en particulier, il est probable qu'il y ait différentes ententes fondamentalement différentes du performatif selon la manière dont on pense le sujet et son action...)

Dans cette perspective, réaliser une cartographie conceptuelle du performatif doit permettre de clarifier les sens du terme performatif, ce qui peut être utile aux philosophes dans leur pratique d'élaboration conceptuelle quotidienne, mais aussi aux chercheurs relevant d'autres champs des sciences humaines – des études littéraires aux Gender Studies, en passant par la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les Visual Studies, mais aussi bien sûr la linguistique ou la psychologie –, qui en usent sans toujours mesurer les présupposés et

²⁰ B. Spinoza, *Ethique*, trad. fr. B. Pautrat, Paris, Seuil, 2014, livre IV, Proposition LV.

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

les implications théoriques de la terminologie qu'ils emploient. Dans ce cadre, l'explicitation du concept austinien de « performatif », en mettant au jour une définition de référence et le cadre conceptuel dans lequel elle prend sens, contribue à la construction de la grille de lecture du champ.

Les deux réponses suivantes ont pour point commun d'attribuer à la position austinienne un rôle plus structurant et de considérer, dès lors que le terme de « performatif » a été inventé par Austin, qu'il n'est pas légitime de l'employer sans se positionner, ne serait-ce que négativement, par rapport à son argumentation, afin de réduire les risques de contre-sens et de suggestions malencontreuses.

Deux positions sont alors possibles. *La deuxième réponse* est la plus polémique : formulée dans toute sa crudité provocatrice, elle consiste à dire que ce travail sur les différents usages du performatif est nécessaire parce qu'il est douteux que les usages non-austiniens du terme de performatif aient un sens et une légitimité ou, pour le dire de manière plus précise, qu'ils aient un sens qui ne soit pas, d'un point de vue austinien, un contre-sens ou, *a minima*, l'indice que les leçons d'Austin n'ont pas été tirées. Dans ce cadre, le premier présupposé est que, pour comprendre ce dont le performatif est le nom, on doit en revenir à la conceptualisation qu'en propose Austin, et à ce qui a motivé chez lui l'invention du concept. Le second est que l'argumentation austinienne est incontournable et, sur de nombreux points, définitive.

La troisième réponse est également polémique, mais plus libérale. Elle est fondée sur la reconnaissance de l'hétérogénéité des usages actuels du terme « performatif », sur la conscience de leur caractère antagoniste, mais, contrairement à la précédente, sur la conviction que le terme de « performatif » permet de parler du pouvoir du langage ainsi que d'autres phénomènes d'une manière inédite qui transgresserait les conditions d'application données par Austin à son concept. La thèse sous-tendant cette troisième réponse serait qu'Austin n'a pas seulement inventé avec le « performatif » un terme richement évocateur qui a de ce fait été mobilisé librement dans de nombreux domaines théoriques hétérogènes (ce qui correspondrait à la première réponse), mais qu'il a fait apparaître une forme de pouvoir ou d'effectivité des phénomènes qui est en jeu indépendamment des conditions qu'il a lui-même identifiées. En somme, Austin aurait suggéré des perspectives de recherche qui excèdent le spectre qu'il a lui-même exploré.

Par rapport à la *première réponse*, les *deux suivantes* ont pour point commun de reconnaître la nécessité – et non seulement l'intérêt accessoire, externe, quasi incident –, pour tout usage du performatif, de se positionner par rapport à la définition austinienne du concept,

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

de lui reconnaître en somme une forme de droit de réponse ou, plus justement, de droit d'interpellation, qui apparaît à cette occasion comme aussi important que le premier. Par contraste, la *première réponse* peut faire fond sur la revendication d'un droit à l'indifférence à l'égard d'Austin et, pour le moins, sur un refus de positionnement des concepts de performatif relativement au sien.

Or, ma conclusion consiste précisément à refuser ce droit et ce refus. En m'inspirant d'un illustre parolier de la chanson française, je peux la reformuler par ces mots : « tout mais pas l'indifférence ».

Peut-on user libéralement du performatif sans polémiquer, ne serait-ce qu'implicitement, avec Austin ? Peut-on user de manière non austinienne du performatif tout en revendiquant le droit à l'indifférence à son égard ? Je pense que non, et donc qu'il serait illégitime de s'en tenir à la *première réponse* ici proposée, et nécessaire de déployer *l'une des deux suivantes*.

Car je ne parviens pas à dépasser cette question : pourquoi user spécifiquement du terme de « performatif », et pas de celui d'action, de pouvoir, d'efficacité, de puissance, ou d'un autre terme encore que l'ingéniosité pourrait inspirer ? L'emploi de ce terme sans se référer au dispositif théorique austinien n'est-il pas source d'une confusion philosophique regrettable ? Un tel choix exige, *a minima*, d'être justifié, et ce de deux manières possibles :

Soit en montrant que le terme peut être mobilisé *indépendamment* des intentions philosophiques d'Austin, et donc qu'il constitue une alternative légitime et nécessaire aux concepts classiques de « pouvoir », « puissance », « efficacité », dans un sens indépendant de celui que lui donnait Austin. La revendication d'autonomie ne pourrait pas être totale au sens où la défense d'un usage alternatif du concept de performatif aurait au moins à charge d'explicitier en quoi cet usage est bel et bien *alternatif* par rapport à Austin et bel et bien *consistant*. Car ce qu'Austin a éprouvé pour sa part, c'est *l'impossibilité de constituer un concept de performatif, ou de performativité, véritablement opératoire, ou qui ne soit pas superficiel*. Il me semble que, par là même, la charge de la preuve est mise sur le dos des « libéraux ». De ce point de vue, défendre le performatif est toujours une défense du concept contre Austin, au sens où il reviendrait toujours à celui qui utilise le concept de montrer pourquoi la démonstration critique d'Austin ne vaut pas pour son usage particulier à lui, et donc d'établir distinctement la distance entre son concept et celui d'Austin.

Soit, deuxième possibilité, en montrant que le terme peut être mobilisé, *à l'encontre* de la proposition théorique d'Austin, comme une alternative légitime et nécessaire aux concepts

Roux, Jeanne-Marie, « Superficialité du performatif », à paraître en 2023 dans M. Mees et J.-M. Roux, *Le performatif. Sens et usages*, Paris, Les Éditions de la Sorbonne, collection « Philosophie ».

classiques de « pouvoir », « puissance, « efficacité », c'est-à-dire qu'on peut lui donner un sens qui a un certain rapport avec ce qu'en dit Austin et les raisons pour lesquelles il l'a inventé, mais qui s'en distingue sur des points essentiels (et notamment, par exemple, sur son champ d'application), et ce parce qu'Austin, au fond, aurait tort sur ces points essentiels.

Au fond, à tous ceux qui défendraient leur droit à la différence, et à l'indifférence, je souhaiterais demander dans quelle mesure cet innocent décalage n'est pas en fait la marque d'une transgression ou d'une critique qui demande justification. Cet œcuménisme, en somme, n'est-il pas riche d'un important potentiel polémique masqué ? Dire, c'est faire. L'indifférence ne me semble pas être une stratégie plus légitime en l'espèce qu'en matière morale en général.